

INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE :

BMW X3 (01/2004-11/2010)

N° de cat. **B-056**

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **B-056** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **e20**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **B-056** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donné dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8):

M8 - 25 (Nm) M10 - 50 (Nm)	M12 - 85 (Nm) M16 - 200 (Nm)
---	---

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **B-056** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: B-056 A50-X <table border="1"><tr><td>E4</td></tr></table> 00-4388 D = 10,85 kN S = 80 kg R = 2000 kg	E4	Le dispositif d'attelage à boule La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé) N° de certificat d'homologation d'attelage à boule La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule. Pression max autorisée sur la boule d'attelage. Le chargement max acceptable de la remorque.
E4		

La formule pour calculer la puissance D :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s²)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégé contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE : Le dispositif d'attelage à boule **B-056** consiste en éléments suivants :

- | | |
|-----------------------------|------------|
| 1. Poutre principale | - 1 pièce |
| 2. Boule d'attelage | - 1 pièce |
| 3. Vis M12x65 | - 2 pièces |
| 4. Rondelle élastique Ø12,2 | - 6 pièces |
| 5. Rondelle Ø13,0 | - 6 pièces |
| 6. Écrou M12 | - 6 pièces |

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **B-056**, il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule nécessite **la coupure** et le **démontage** du pare-chocs arrière (la coupure de la partie intérieur du pare-chocs).
2. Démontez : le pare-chocs arrière, le renforcement de pare-chocs (le renforcement ne sera plus utilisé).
3. Mettre la poutre (1) au bouclier inférieur dans les broches saillantes d'origine à l'aide des vis M12(6) avec des rondelles Ø13,0 (5) et des rondelles élastiques Ø12,2 (4).
4. Du pare-chocs enlever le clapet d'origine (il ne sera plus utilisé) et effectuer la coupure dans la partie inférieure du pare-chocs selon le schéma n°1.
5. Monter le pare-chocs à la voiture.
6. À la poutre principale (1) visser la prise d'attelage (2) à l'aide des vis M12x65(3) avec des rondelles Ø13,0 (5), des rondelles élastiques Ø12,2 (4) et

des écrous M12(6). Après démontage de la boule on peut monter le clapet au pare-chocs.

ATTENTION : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Tous les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **B-056** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur ne prend pas la responsabilité pour les dégâts qui ont été créés pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donnée ou si la notice n'était pas respectée.

SCHÉMA DE MONTAGE:

Dessin 1

Dessin no1

marque de fabrique

